



heritage et liquidation de communaute

Par **GUIGUI**, le **02/03/2010** à **10:18**

Bonjour voila je suis en liquidation de communaute et un desaccord subsiste quant a un heritage que j'ai recu a la mort demes parents qui a servi a l'epoque a acquerir un vehicule pour la communaute seul vehicule indipensable depuis ce vehicule a ete revendu il ne reste plus qu'aujourd'hui qu'un petit vehicule quicote beaucoup moins
mon notaire me dit que je dois recupere integralement mon heritage vu que c'etait une necessite pour la communaute que la communaute en a use pendant x annees et que la recompense ne peut etre dans ce cas la inferieure a la depense faite
mon ex mari conteste disnat que je dois recuperer uniquement la voiture restante soit pres de 16000 euros de moins
donc la liquidation est en suspens
vos avis svp ou un texte officiel me permettant de me defendre
en effet ce n'est aps logique que la comunaute a use de mon bien propre et qu'aujourd'hui sur cet heritage il ne me reste qu'un vehicule qui cote presque rien
merci